



FEUILLE DE ROUTE VERS LES OBJECTIFS DE DEVELOPPEMENT DURABLE



Nom de l'organisation : Commune de Honnelles

Nom du coach : Marie-Valentine Maquet (Espace Environnement)

Date d'adoption : 02 février 2023

Par : Le Conseil communal



COMMUNE DE HONNELLES

1. CONTEXTE – Un cadre international décliné au niveau wallon

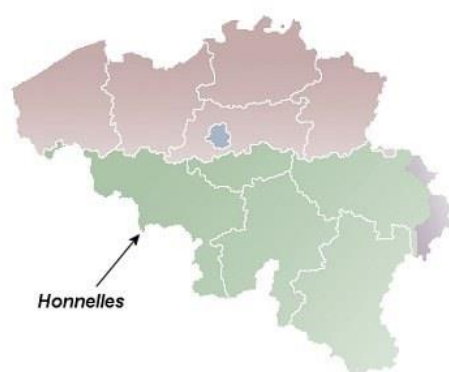
En septembre 2015, les États membres des Nations Unies ont adopté un programme mondial ambitieux qui vise à promouvoir un meilleur avenir pour tous, en ouvrant la voie à l'éradication de l'extrême pauvreté, à la lutte contre les injustices et inégalités ainsi qu'à la protection de notre planète. Cet Agenda s'articule autour des 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui définissent et traduisent les priorités pour assurer une transition juste vers un développement durable à l'horizon 2030.

Pour concrétiser ces Objectifs au niveau local, la Wallonie a lancé un appel en vue d'accompagner diverses organisations publiques et privées dans leur démarche de transition vers un développement durable.

2. METHODE – Notre façon de procéder

Cinq demi-journées d'accompagnement avec un coach ont été mises à notre disposition afin de faire un état des lieux de nos impacts (diagnostic) et d'identifier, avec l'aide de nos parties prenantes, les actions les plus pertinentes à mener pour contribuer aux 17 ODD (plan d'action).

Un groupe de travail composé des membres du personnel de la commune, du CPAS et du plan de cohésion sociale ainsi que des Elus ayant dans leurs attributions les matières précitées a été créé afin d'épauler la coordinatrice du projet.



Composée de 10 communes, Angre, Angreau, Athis, Autreppe, Erquennes, Fayt-le-Franc, Marchipont, Montignies-sur-Roc, Onnezies et Roisin, la commune de Honnelles est nichée dans le Parc Naturel des Hauts-Pays. Son nom, qui date de 1977, vient des deux cours d'eau qui parcourent l'entité : la Petite Honnelle et la Grande Honnelle.

Du Caillou-qui-Bique, à la Croix des Muets en passant par les nombreuses balades proposées dans la commune, Honnelles est le paradis des amoureux de la nature. L'entité honnelleuse possède également un riche patrimoine architectural avec de nombreux bâtiments remarquables tels que le Château Ferme de Rampemont, le pigeonnier d'Onnezies, l'église d'Athis, le Château de Montignies-sur-Roc ou encore la Chapelle Saint-Roch et sa table d'orientation. D'ailleurs, nous répondons à un appel à projets lancé par l'AWaP en 2019 visant la réalisation d'un recensement du Petit Patrimoine Populaire Local. Près de 250 éléments ont pu être répertoriés (patrimoine sacré, ferroviaire, points d'eau, outils anciens ...).

La culture est un des autres points forts de notre commune. L'Espace Muséal Emile Verhaeren nous rappelle que le célèbre poète vint chercher calme et tranquillité à Roisin. D'autres personnalités comme Charles Bernier (artiste graveur) ou Claude Renard (auteur de bandes dessinées, illustrateur, scénographe) ont également marqué notre belle entité. De nombreuses festivités y sont organisées tout au long de l'année : ducasses, trails, courses cyclistes, randonnées, visites à thèmes ... Hélas, la pandémie que nous venons de connaître a bousculé



tout cela. Nous espérons que l'ensemble des activités tant commerciales que sportives et touristiques pourront reprendre dès que possible. Ce sont elles qui font vivre notre petit paradis

En quelques chiffres ...

Code postal : 7387

janvier 2021 : 5.130

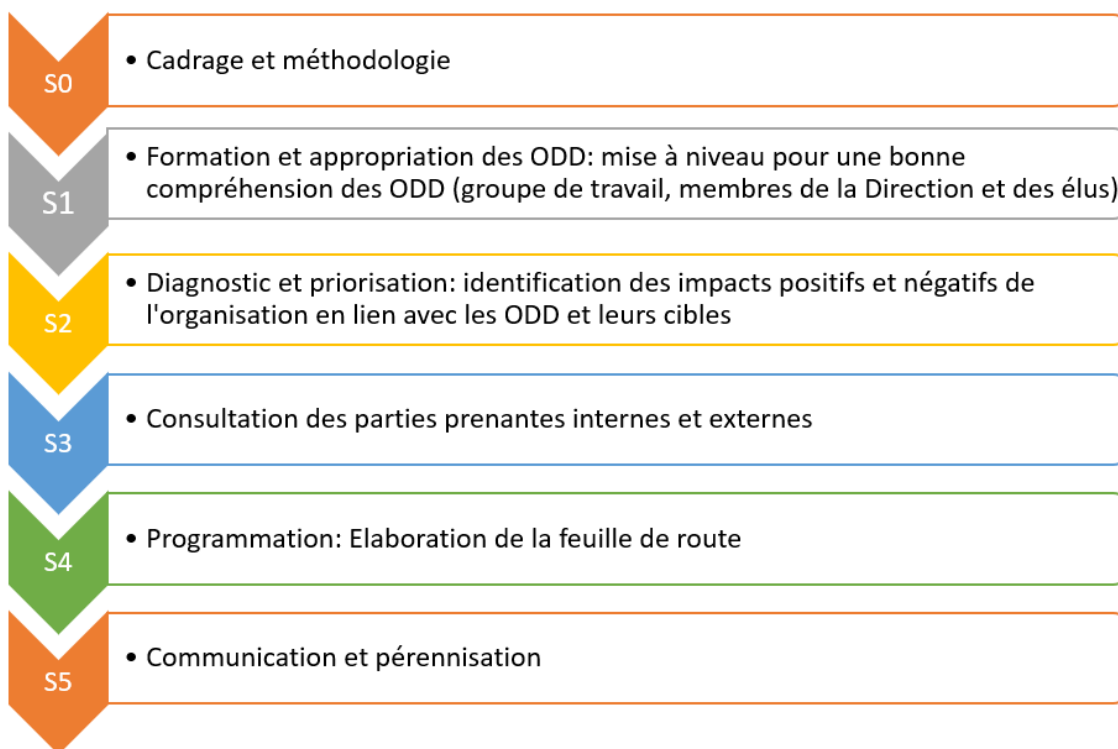
Superficie totale : 4133 Ha

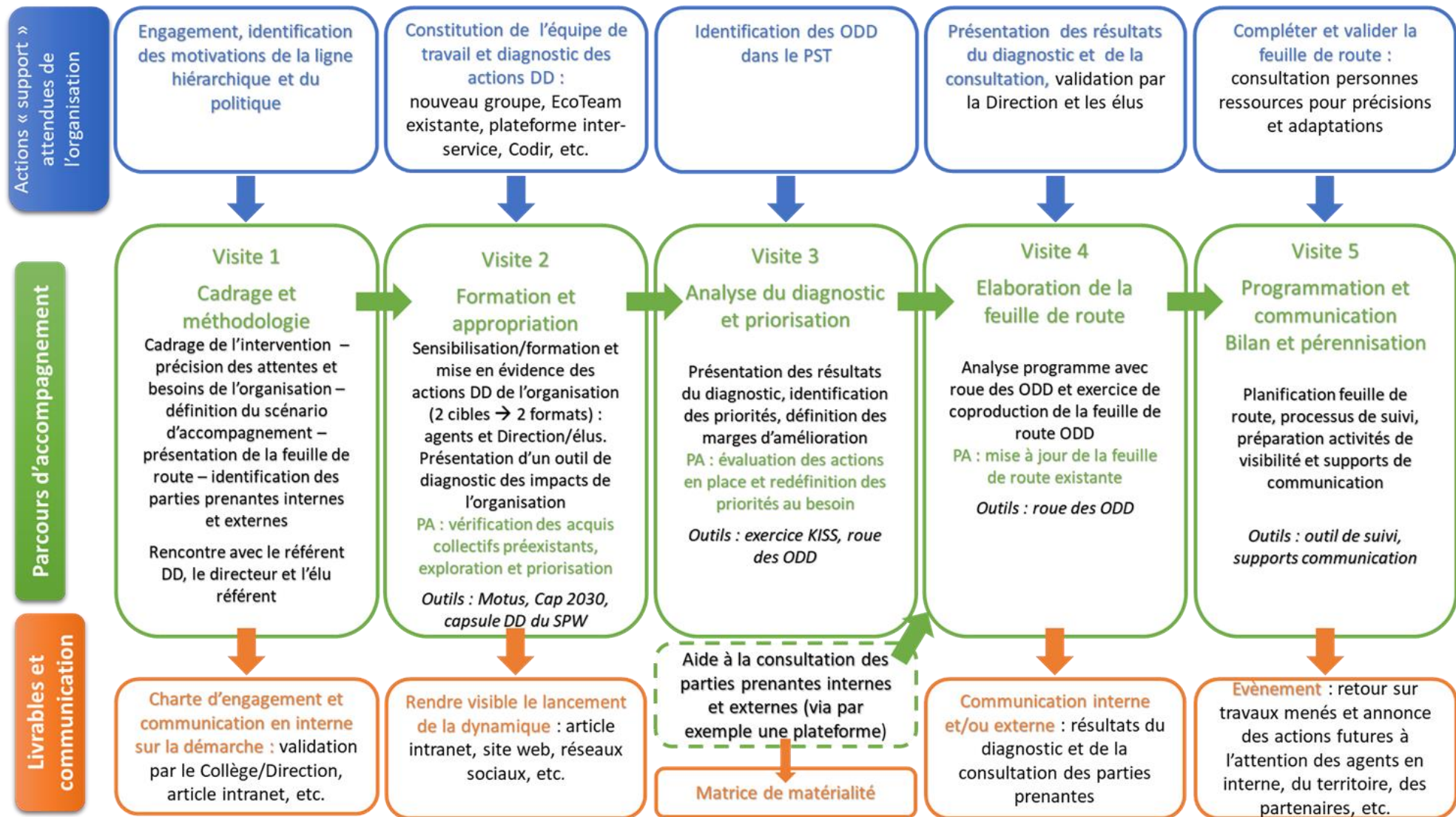
Nombre d'habitants au 1^{er}

- Roisin : 1222 Ha
- Angre : 597 Ha
- Onnezies : 414 Ha
- Erquennes : 396 Ha
- Angreau : 386 Ha
- Montignies-sur-Roc : 308 Ha
- Fayt-le-Franc : 292 Ha
- Athis : 262 Ha
- Autreppe : 158 Ha
- Marchipont : 98 Ha

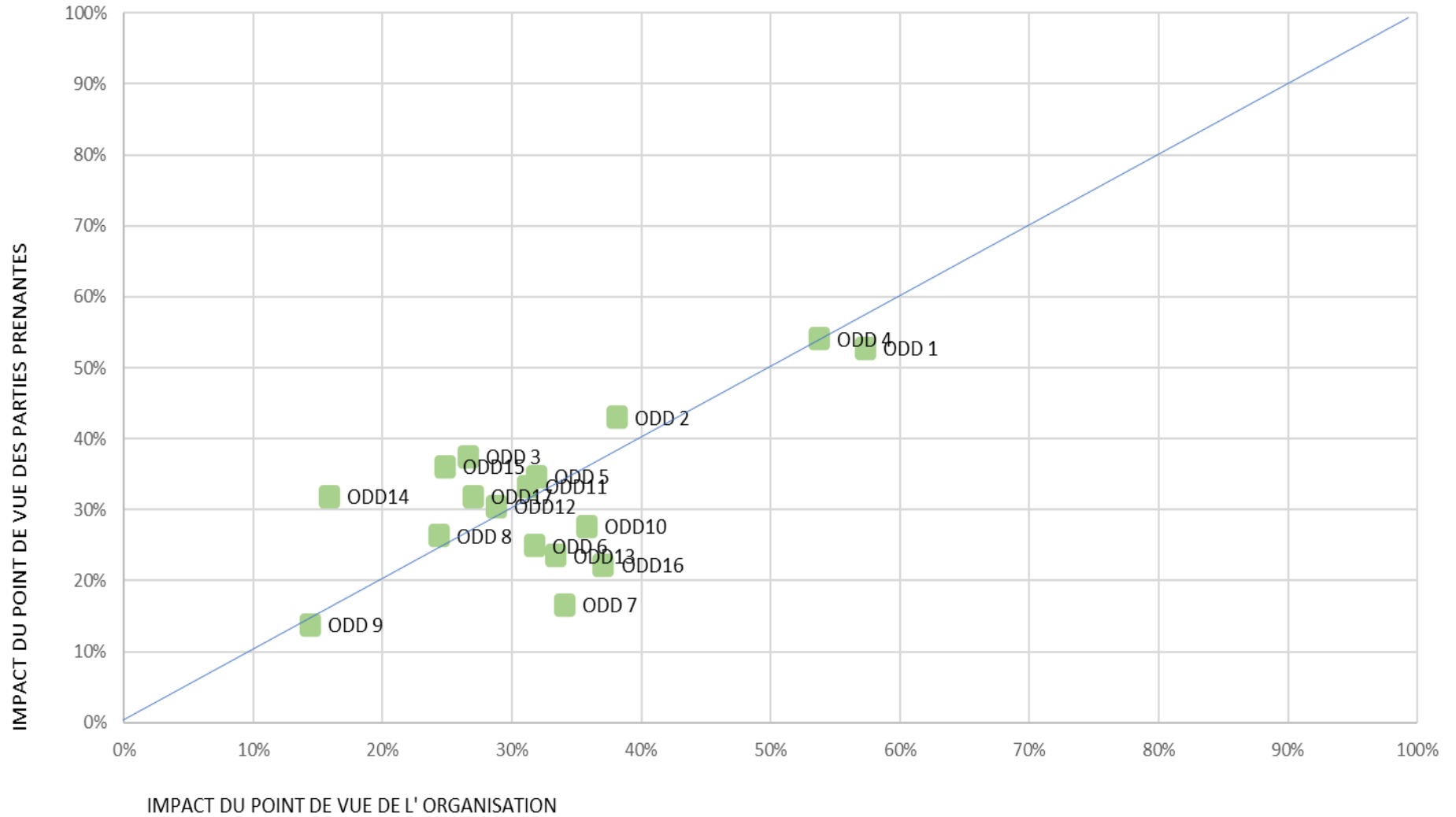


Le processus d'accompagnement suivant a été mis en place avec notre coach :





Matrice des matérialités



CONCLUSION DE L'ANALYSE :

1. Impact actuel au regard des 17 Objectifs de Développement durable

Les différents services communaux se sont réunis afin d'identifier les impacts positifs et négatifs de la commune en lien avec les ODD et leurs cibles (diagnostic et priorisation).

Une consultation des parties prenantes internes et externes a ensuite été réalisée (ateliers de groupe).

Ces rencontres nous ont permis d'établir une matrice de matérialité ODD comparant l'importance des ODD d'un point de vue interne et externe. En tenant compte de ces résultats, le Collège a décidé de porter ses priorités d'actions sur 5 ODD :

- **ODD 3** : Bonne santé et Bien-être (cibles 3.3,3.4,3.5, 3.7, 3.8, 3.9, 3.d)
- **ODD 4** : Education de qualité (cibles 4.1, 4.2, 4.5, 4.6, 4.7, 4.a)
- **ODD 10** : Inégalités réduites (cibles 10.2, 10.3, 10.4)
- **ODD 11** : Villes et communes durables (cibles 11.1, 11.2, 11.3, 11.4,11.6, 11.7)
- **ODD 13** : Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques (cibles 13.1, 13.3)

L'ODD 10 est plus global et plus en adéquation avec les réalités de terrain de la Commune. Il peut donc englober les cibles de l'ODD 1, 2 et 5.

L'ODD 13 est plus global et plus en adéquation avec les réalités de terrain de la Commune. Il peut donc englober les cibles de l'ODD 6, 7, 12 et 15.

C'est sur les 5 ODD retenues et les cibles prioritaires identifiées qu'a porté le travail d'identification des objectifs et des actions pour l'élaboration de la feuille de route ODD de la Commune de Honnelles.

Ces objectifs et ces cibles prioritaires rejoignent des actions déjà développées par la Commune et le CPAS qu'il s'agira de poursuivre. D'autres actions nouvelles prévues dans le PST seront également transcrites dans la feuille de route.

2. Enjeux stratégiques et pertinents sur lesquels agir prioritairement

Enjeux et défis communaux pour Honnelles	ODD prioritaires
Mise en conformité et végétalisation des cimetières	 
Réduire l'impact énergétique de la commune: Isolation des bâtiments communaux/rénovation énergétique des bâtiments, Soutien à la population pour la réduction énergétique (prime, isolation, Etc.), Soutenir les énergies renouvelables: Installation de panneaux photovoltaïques, bornes électriques	  
Propreté publique (PLP) et réduction des déchets	 
Avoir une commune plus sécurisées pour ses habitants et usagers (radars, aménagement de voiries,) et Soutenir le développement de la mobilité douce (pistes cyclables, etc.)	
Réduire la fracture numérique	 
Sensibilisation des plus jeunes aux enjeux environnementaux	 
Mettre en place un égouttage efficace et lutter contre les coulées de boue et inondations (y compris agricoles)	  
Cantines pour tous (repas équilibrés et sains)	  
Préservation du patrimoine	
Réhabilitation des logements inoccupés	
Lutter contre l'isolement social	
Bien être du personnel	  



4. PLAN D'ACTION - Nos actions prioritaires pour renforcer notre contribution aux Objectifs de Développement durable



Sensibiliser et informer sur les maladies graves et dégénératives

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p>Actions de sensibilisation et de prévention (cancers, Alzheimer, handicaps etc.) : label Handicity, charte Ville Amie Démence, table ronde sur le handicap...</p> <p>Action A.126 PST et action 3.1.05 du plan 2020-2025 du PCS (Maladies graves et dégénératives).</p>	Tout public	<p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles</p> <p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p> <p>3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool</p>	<p>Nombre d'actions de sensibilisation réalisées.</p> <p>Nombre de participants aux actions de sensibilisation.</p> <p>Nombre de canaux de communication utilisés pour diffuser l'information.</p>	31/12/2025
Action « Senior Focus » intitulée « Life box – 3.2.05 » du plan 2020-2025 du PCS : distribution de boîtes jaunes au domicile des seniors de 65 ans et plus.	Personnes de 65ans et plus	3.d Renforcer les moyens dont disposent tous les pays, en particulier les pays en développement en matière d'alerte rapide, de réduction des risques et de gestion des risques sanitaires nationaux et mondiaux	Nombre de boîtes distribuées par an.	31/12/2025
Action du PST 3.8.2 (CPAS) : Santé, mieux vivre, meilleure alimentation.	Public précarisé	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	<p>Nombre de colis alimentaires distribués.</p> <p>Nombre de bénéficiaires des 10% de réduction à l'épicerie « La Passerelle ».</p> <p>Nombre de repas chauds pris en charge pour les enfants précarisés.</p>	Mission légale du CPAS.

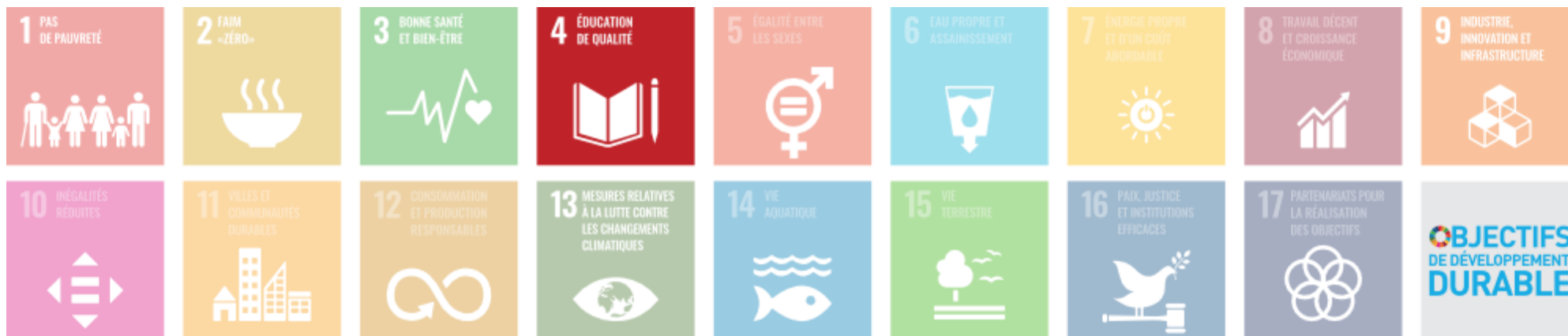
Action du PST 3.7.3 (CPAS) : Maintien au domicile des personnes âgées.	Personnes âgées et/ou fragilisées	3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	Nombre d'accompagnements réalisés dans le cadre du maintien au domicile.	Mission légale du CPAS.
				objectif opérationnel
Permettre l'accès aux soins de santé				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Mise en place d'un Taxi social- Action 7.2.01 du PCS Moyen de transport de proximité (action menée par le CPAS et soutenue par le PCS) et 3.7.1 du PST.	Personnes rencontrant des problèmes de mobilité	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Nombre d'utilisateurs du Taxi social. Nombre de transports liés à la vaccination.	Mission du CPAS. Pour le PCS : 31/12/2025

objectif opérationnel				
Favoriser la création du lien social				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Créer une maison intergénérationnelle servant de lieu d'accueil pour les aînés, repas de midi et activités l'après-midi, et de lieu de rassemblement pour les jeunes en soirée Action A.199 PST	Tout public	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Inauguration de la maison Nombre d'activités	
Ateliers scrapbooking du PCS Action 5.1.01 Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur.	Tout public	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Nombre de participants réguliers. Nombre d'ateliers organisés par an.	31/12/2025
Action 5.5.01 du PCS - Activités de rencontre pour personnes isolées (et âgées) Article 20	Personnes isolées et âgées	3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Nombre d'activités organisées par an. Nombre de participants moyen par activité.	31/12/2025
objectif opérationnel				
Maintien de la bonne santé				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance

<p>Proposer des repas chauds dans les écoles (notamment pendant les stages) Action A.99 PST</p>	<p>Elèves (niveau maternel et primaire)</p>	<p>3.2 3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p>	<p>Nombre de repas chauds distribués par an.</p>	<p>Mission récurrente du CPAS.</p>
<p>Aider les propriétaires à rénover et louer leur maison en partenariat avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) OO.169 du PST</p>	<p>Propriétaire Locataires Personnes précarisées</p>	<p>3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p>	<p>Cadastre des logements inoccupés</p>	<p>Décembre 2024 En continu</p>
<p>Améliorer le bien-être au travail (formation du personnel, engagement d'un agent GRH, organisation d'une enquête psycho-sociale, Team building, repas conviviaux, télétravail, réorganisation des bureaux ...) OO.186 – Action 189</p>	<p>Agents communaux</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être 3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p>	<p>Evolution du taux d'absentéisme</p>	<p>Décembre 2024 En continu</p>

<p>Promouvoir la santé - Collaboration entre les partenaires locaux et le CPAS (2.6.2)</p> <p>Action A.127 PST</p>	<p>Public précarisé</p>	<p>3.3 D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles</p> <p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p> <p>3.5 Renforcer la prévention et le traitement de l'abus de substances psychoactives, notamment de stupéfiants et d'alcool</p> <p>3.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux</p>	<p>Nombre de conventions conclues entre le CPAS et les partenaires locaux</p>	<p>Mission récurrente du CPAS.</p>
<p>Distribution de légumes et fruits frais dans les colis alimentaires du CPAS(2.8.2)</p> <p>Action A.127 PST</p>	<p>Public précarisé</p>	<p>3.4 D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être</p> <p>3.9 D'ici à 2030, réduire nettement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses, à la pollution et à la contamination de l'air, de l'eau et du sol</p>	<p>Nombre de colis</p>	<p>Mission récurrente du CPAS.</p>
<p>Missions de base du CPAS : intervention sur les frais pharmaceutiques, affiliation à la mutuelle et mise en ordre des cotisations.</p>	<p>Public précarisé</p>	<p>3.8 Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable</p>	<p>Nombre d'aides sociales</p>	<p>Mission récurrente du CPAS.</p>





Promouvoir une école de proximité et familiale				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p>Améliorer le service de garderie et l'accueil extrascolaire (école des devoirs, augmentation de l'offre de garderie ...)</p> <p>00.90 PST</p>	<p>Usagers des écoles (parents, enfants, corps enseignant, ALE, agents communaux ...)</p>	<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p> <p>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.</p> <p>4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.</p>	<p>Evolution du nombre d'enfants fréquentant les garderies, l'école des devoirs</p>	<p>En continu</p>
<p>Partenariat avec des acteurs locaux pour certaines activités pédagogiques</p> <p>La plupart des actions du PCS.</p>	<p>Tout public (Partenariat avec familles, associations, commissions diverses, institutions pour personnes déficientes ...)</p>	<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p> <p>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.</p>	<p>Nombre de partenaires sollicités.</p> <p>Nombre d'activités réalisées en partenariat.</p> <p>Résultats obtenus à la suite des activités</p>	<p>Décembre 2024</p>

<p>Mission de base du CPAS : intervention via le Fonds de pauvreté infantile (frais de logopédie, classes de dépaysement, repas chauds, matériel scolaire...) et d'intervention sociale et culturelle (abonnement transport en commun, abonnement internet...).</p>	<p>Citoyens précarisés</p>	<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p> <p>4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.</p> <p>4.5 D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.</p> <p>4.6 D'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter.</p>	<p>Nombre d'aides sociales octroyées par an. Montant du subside octroyé.</p>	<p>Mission récurrente du CPAS.</p>
<p>Rénover et équiper les bâtiments scolaires</p>				<p>objectif opérationnel</p>
<p>Actions à mettre en place</p>	<p>Périmètre / ancrage</p>	<p>Cibles ODD concernées</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Échéance</p>

<p>Rénover les bâtiments scolaires (<i>isolation et remplacement de la toiture Angre, sanitaires Erquennes, châssis à Erquennes ...</i>)</p> <p>00.83 PST - Actions A.84 à A.86 et A.153</p>	<p>Usagers des écoles (personnel enseignant, élèves et leurs parents, direction, personnel logistique ...)</p>	<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p> <p>4.2 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.</p> <p>4.a Construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin, et fournir à tous un cadre d'apprentissage sûr, non violent, inclusif et efficace.</p>	<p>Nombre de bâtiments ayant subis des rénovations sur l'année.</p>	<p>Décembre 2023</p>
<p>Equiper les classes avec de nouveaux moyens technologiques (tableau interactifs, renforcement du Wifi dans les écoles ...)</p> <p>00.88 – Actions A. 89 et A. 263</p>	<p>Personnel enseignant Elèves</p>	<p>4.1 D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p>	<p>Nombre de classes ayant bénéficié de nouveaux moyens technologiques par an.</p>	<p>Décembre 2023</p>

<p>Obtenir un label « Ecole plus propre » (école de Fayt-le-Franc)</p> <p>00.13 PST – Action A.27</p>	<p>Élèves et leurs parents</p> <p>Personnel enseignant et direction</p> <p>Personnel de logistique (agents communaux, ALE, surveillants ...)</p>	<p>4.1 D’ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d’égalité, un cycle complet d’enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p> <p>4.7 D’ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l’éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l’homme, de l’égalité des sexes, de la promotion d’une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l’appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.</p>	<p>Nombre d’actions réalisées dans le cadre du label.</p> <p>Nombre d’enfants participants</p>	<p>Juin 2024</p>
objectif opérationnel				
Proposer des activités pédagogiques variées				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p>Harmoniser le but et le nombre de sorties pédagogiques (voyages scolaires éducatifs ...)</p> <p>00.94 PST</p>	<p>Élèves fréquentant nos écoles primaires et maternelles</p>	<p>4.1 D’ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d’égalité, un cycle complet d’enseignement primaire et secondaire gratuit et de qualité, qui débouche sur un apprentissage véritablement utile.</p> <p>4.7 D’ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l’éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l’homme, de l’égalité des sexes, de la promotion d’une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l’appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable.</p>	<p>Nombre de voyages scolaires éducatifs réalisés sur l’année scolaire.</p>	<p>En continu</p>



Lutte contre la précarité				
Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Prix réduit pour certaines activités : intervention du CPAS sur les repas seniors et excursions du PCS/Affaires sociales.	Personne de 65 ans et plus	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	<p>Nombre d'activités organisées et pour lesquelles un tarif réduit a été réalisé.</p> <p>Nombre de participants ayant bénéficié d'un tarif réduit lors des repas seniors et excursions du PCS.</p> <p>Nombre d'actions gratuites réalisées par le PCS.</p>	31/12/2025
<p>Permettre l'accès aux droits fondamentaux</p> <p>En lien avec toutes les actions du PCS (gratuité des activités ou prix réduits).</p> <p>Actions A.124 et A.125 PST</p>	Tout public	<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p> <p>10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière</p> <p>10.4 Adopter des politiques, notamment sur les plans budgétaire, salarial et dans le domaine de la protection sociale, et parvenir progressivement à une plus grande égalité</p>	<p>Nombre d'activités gratuites organisées par le PCS.</p>	31/12/22/025

CPAS : Mise à l'emploi de personnes sous contrat Article 60.	Personnes mises sous contrat Article 60	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre 10.3 Assurer l'égalité des chances et réduire l'inégalité des résultats, notamment en éliminant les lois, politiques et pratiques discriminatoires et en promouvant l'adoption de lois, politiques et mesures adéquates en la matière	Nombre de personnes engagées sous contrat Article 60	En continu
CPAS : Réalisation d'une brochure informative concernant les différents services rendus pour l'accès aux droits fondamentaux.	Tout public	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Nombre de brochures distribuées.	En cours de réalisation.
Imprégnation linguistique dès la maternelle Action A.101 PST	Les enfants de maternelle	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Nombre de cours donnés Nombre d'élèves participant à ces cours	En continu
Construire des aires de minifitness et agoraspace OO.106 et OO.109	Tout public	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Nombre d'aires inaugurées	En continu

Favoriser l'accès à une vie sociale et culturelle

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Organiser un salon de l'extrascolaire et du sport afin de présenter un panel d'activités réalisables dans notre région proche OO.107 du PST	Tout public (professionnels et amateurs)	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Fréquentation du salon Nombre de clubs sportifs en activité Nombre d'enfants inscrits dans ces clubs	31 décembre 2024
Organisation d'activités intergénérationnelles Action 6.1.01 du PCS- Organisation/Animation d'un CCCA/CCE (balades de Monsieur Gobert)	Tout public	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Nombre d'activités intergénérationnelles organisées sur la durée du plan PCS.	31/12/25
Action 5.1.01 du PCS – Facilitation de l'accès à la culture, au tourisme, aux loisirs en tant que visiteur, spectateur (projections de film, boîtes à livres...).	Tout public	10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre	Nombre de projections de films par an. Nombre de spectateurs moyen Nombre de boîtes à livres.	31/12/25

<p>Missions de base du CPAS :</p> <p>Intervention via le Fonds de participation sociale et culturelle (ex : prise en charge d'une journée récréative, abonnement à une revue...).</p> <p>Article 27 : distribution de tickets d'entrée pour accéder à des activités culturelles (ex: musées, expositions, spectacles...).</p>	<p>CPAS</p>	<p>10.2 D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre</p>	<p>Nombre de bénéficiaires de l'Article 27 sur l'année.</p> <p>Nombre de dossiers d'intervention relatif au Fonds de participation sociale et culturelle.</p> <p>Montant du subside « Fonds de participation sociale et culturelle ».</p>	<p>Mission légale du CPAS.</p>
--	-------------	---	---	--------------------------------



Mettre en place et favoriser la gestion différenciée

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Végétalisation des cimetières 00.141 PST – Action A.37	Usagers des cimetières Personnel ouvrier Entreprises de pompes funèbres, marbriers ...	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial. 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets. 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.	Nombre de cimetières végétalisés Nombre d'activités de sensibilisation/information organisées Fréquence des entretiens	Décembre 2024 Puis en continu
Réaménagement des espaces verts conformément au Plan Maya et Wallonie en Fleurs - efficience des espaces verts, renforcement du maillage vert et bleu ... 00.142 PST - Actions A.208, A.209, A.216, A.217, A.218, A.224, A.234, A.237 à A.239	Tout public Personnel communal	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial. 11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets. 11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.	Nombre d'activités de sensibilisation/information organisées Registre des espaces verts Fréquence des entretiens	Décembre 2024 Puis en continu

<p>CPAS : Acquisition d'un terrain attenant au CPAS afin d'y créer un potager communautaire.</p>	<p>Tout public</p>	<p>11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.</p> <p>11.3 D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation inclusive et durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays</p> <p>11.7 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.</p>	<p>Acquisition du terrain Inauguration du potager</p>	<p>En cours de réflexion.</p>
<p>objectif opérationnel</p>				
<p>Favoriser la mobilité active</p>				
<p>Actions à mettre en place</p>	<p>Périmètre / ancrage</p>	<p>Cibles ODD concernées</p>	<p>Indicateurs</p>	<p>Échéance</p>
<p>Aménagements de pistes cyclables sécurisées entre les villages (réfection de la piste cyclable de la Chaussée Brunehault, liaison vers Onnezies, liaison entre Angreau et Angre ...)</p> <p>00.53 PST – Action A.55</p>	<p>Usagers de la route en général mais plus particulièrement les « 2 roues »</p>	<p>11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p> <p>11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p>	<p>Statistiques pourcentage d'accidents avec les deux roues</p> <p>Nombre de KM d'aménagement de la mobilité douce</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Puis en continu</p>

<p>Développer l'usage du vélo par les jeunes (Pro Vélo ...)</p> <p>OO.105 PST</p>	<p>Elèves des écoles communales</p>	<p>11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p> <p>11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p>	<p>Nombre d'activités organisées / année scolaire</p> <p>Nombre d'élèves participants</p> <p>Nombre de brevets délivrés</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Puis en continu</p>
<p>Entretien et rénovation des voiries</p> <p>OO.174 PST</p>	<p>Citoyens honnellois et usagers des voiries</p>	<p>11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p>	<p>Nombre de KM de voiries entretenues et/ou renouvelées</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Puis en continu</p>
<p>Organisation de balades « découvertes du territoire »</p>	<p>Usagers des sentiers et chemins de terre</p>	<p>11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière devant être accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées.</p>	<p>Nombre de balades réalisées par an.</p> <p>Nombre de marcheurs habituels.</p>	<p>31/12/25</p>
<p>Être une commune plus propre</p>				<p>objectif opérationnel</p>

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p>Améliorer la propreté : Mise en œuvre du PLP et réduction des déchets</p> <p>OO.13 PST – Actions A.14 à 27</p>	<p>Tout public (population, visiteurs, promeneurs, usagers des voiries, ambassadeurs propreté, référents propreté, écoles, CCE...)</p>	<p>11.6 D’ici à 2030, réduire l’impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l’air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p> <p>11.7 D’ici à 2030, assurer l’accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.</p>	<p>Nombre d’Ambassadeurs Propreté</p> <p>Nombre de référents Propreté</p> <p>Nombre d’infractions</p> <p>Nombre de Procès-Verbaux dressés</p> <p>Nombre de caméras</p> <p>Nombre de personnes sensibilisées</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Puis en continu</p>
<p>Diminuer la consommation de plastiques (épicerie « La passerelle », gobelets réutilisables, bouteilles en verre ...)</p> <p>OO.137 PST</p>	<p>Tout public</p> <p>Association, clubs sportifs, écoles, entreprises, secteur Horeca</p> <p>CPAS</p>	<p>11.6 D’ici à 2030, réduire l’impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l’air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p>	<p>Nombre d’organismes demandant les gobelets réutilisables en prêt</p> <p>Nombre de projets mis sur pied</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Puis en continu</p>
<p>Action 6.1.01 du PCS-</p> <p>Implication des conseils et commissions dans les actions de propreté</p>	<p>PCS</p>	<p>11.6 D’ici à 2030, réduire l’impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l’air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p> <p>11.7 D’ici à 2030, assurer l’accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs.</p>	<p>Nombre d’actions menées</p>	<p>31/12/25</p>

Promouvoir et valoriser le patrimoine local et le tourisme

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Création d'un point d'accueil des touristes OO.166 PST	Touristes Honnellois Tout public	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.	Nombre de nuitées en gîtes /chambres d'hôtes Nombre de visiteurs recensés	Décembre 2024 Puis en continu
Rénovation et entretien du patrimoine communal (cadastre du patrimoine, Petit Patrimoine local, bon état phytosanitaire des arbres remarquables ...) OO.42 PST – Action A.43, SA 233	Touristes Honnellois Tout public	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.	Recensement du Patrimoine local Nombre de bâtiment / élément du patrimoine rénovés	Décembre 2024 Puis en continu
Entretien et gérer les bâtiments du culte –Mise en valeur des églises et petit patrimoine religieux (opération Eglises ouvertes, visite cimetières ...) OO.38 PST - Action A.223	Touristes Honnellois Tout public	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.	Nombre de visiteurs Nombre d'églises ouvrant leurs portes et fréquence	Décembre 2024 Puis en continu
Mise en conformité des cimetières et gestion dynamique (Décret 2009) OO.29 PST – Actions A.30 à 37	Usagers des cimetières Tout public	11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial.	Nombre d'éléments mis en conformité par année et par cimetière	Décembre 2024 Puis en continu

<p>Accroître le développement rural</p> <p>(Lancer un PCDR, Promouvoir l'utilisation du cheval de trait, avoir une Commission Ruralité)</p> <p>00.59 PST – Actions A.60, A.210, A.211</p>	<p>Touristes Honnellois Tout public Agriculteurs Artisans</p>	<p>11.6 D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant, en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion, notamment municipale, des déchets.</p>	<p>Chiffre de population Nombre d'actions Adoption du PCDR</p>	<p>Décembre 2024 Puis en continu</p>
---	---	---	--	--



Rénover et équiper les bâtiments communaux

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
Installation de panneaux photovoltaïques (Placement toiture salle communale ...) OO.42 PST	Usagers des bâtiments communaux	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	Nombre de bâtiments équipés Nombre de panneaux Economies réalisées	Décembre 2024
Entretien et rénover les bâtiments communaux OO.38 et OO.42 PST	Commune CPAS Ecoles Fabriques d'église	13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat. 13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.	Nombre de bâtiments rénovés Economies d'énergie réalisées Subsidés obtenus	Décembre 2024 Puis en continu Dossier UREBA accepté, en attente de réalisation.

Lutter contre les impacts du réchauffement climatique

Actions à mettre en place	Périmètre / ancrage	Cibles ODD concernées	Indicateurs	Échéance
<p>Lutte contre les inondations et coulées boueuses (installation de fascines, légos, haies champêtres ...)</p> <p>OO.11 PST – Actions A.17 à 22 et A.200, A.201, A.248, A.250 et A.251</p>	<p>Riverains</p> <p>Personnes sinistrées</p> <p>Agriculteurs</p> <p>CPAS</p>	<p>13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.</p> <p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.</p>	<p>Nombre de fascines installées.</p> <p>Liste des lieux sécurisés</p> <p>Récapitulatif dégâts engendrés par les inondations et coulées boueuses</p>	<p>Décembre 2024</p> <p>Puis en continu</p> <p>+ entretien des ouvrages</p>
<p>Favoriser les plants résistants aux changements climatiques</p> <p>OO.142 PST – Actions A.237</p>	<p>Tout public</p>	<p>13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.</p>	<p>Evolution des besoins en eau, en nouveaux plants, en personnel</p> <p>Incidences financières (budget plantation)</p>	<p>En continu</p>
<p>Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux</p> <p>OS.136 PST</p>	<p>Tout public</p>	<p>13.3 Améliorer l'éducation, la sensibilisation et les capacités individuelles et institutionnelles en ce qui concerne l'adaptation aux changements climatiques, l'atténuation de leurs effets et la réduction de leur impact et les systèmes d'alerte rapide.</p>	<p>Fréquence des sensibilisations</p> <p>Statistiques des catégories d'âge sensibilisées</p>	<p>En continu</p>